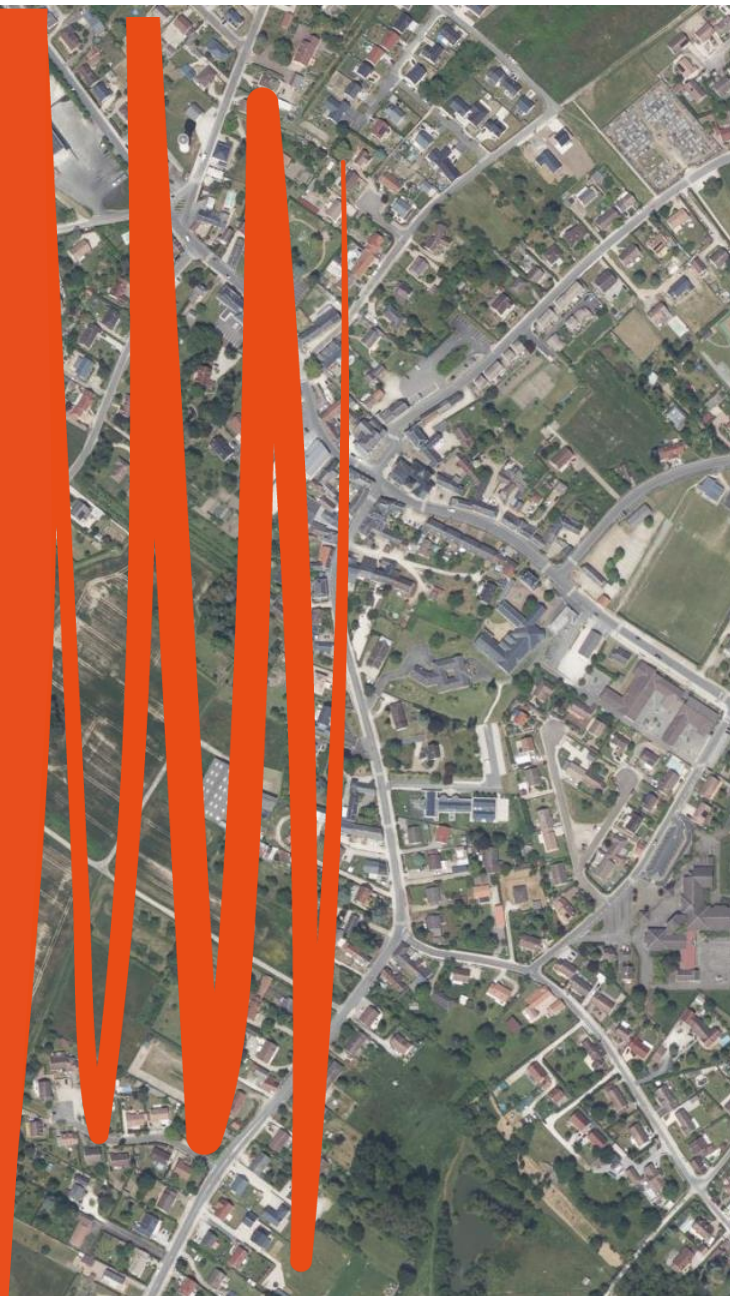


# REVISION DU PLU DE TRAINOU

Restitution du diagnostic  
territorial

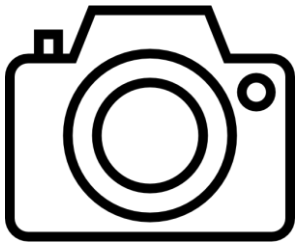
3 février 2025



# INTRODUCTION

Les objectifs du diagnostic et de l'état initial de l'environnement

# Pourquoi établir un diagnostic du territoire ?



## Une photographie du territoire en amont du travail du PLU

- Repérer les atouts et faiblesses du territoire, sur des thématiques diverses : population, logement, économie, mobilité, fonctionnement urbaine, environnement, risques, etc.
- Identifier des enjeux qui serviront à définir des axes de développement pour la commune dans les années à venir
- Etablir une base de travail, à un instant zéro, pour l'établissement de dispositions réglementaires adaptées au territoire

# DIAGNOSTIC

## La population

Le logement

L'économie

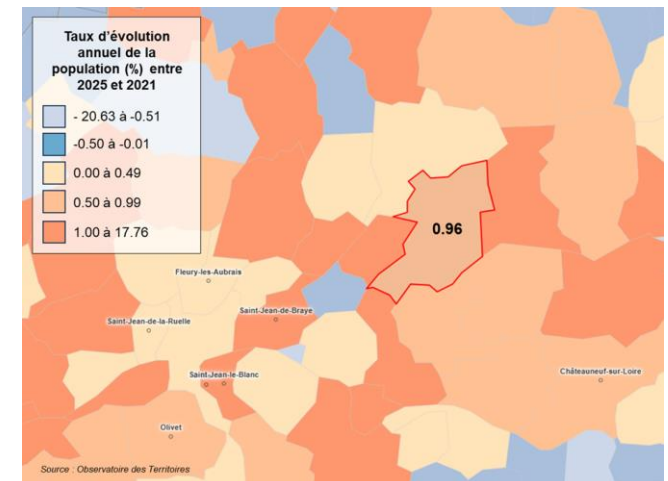
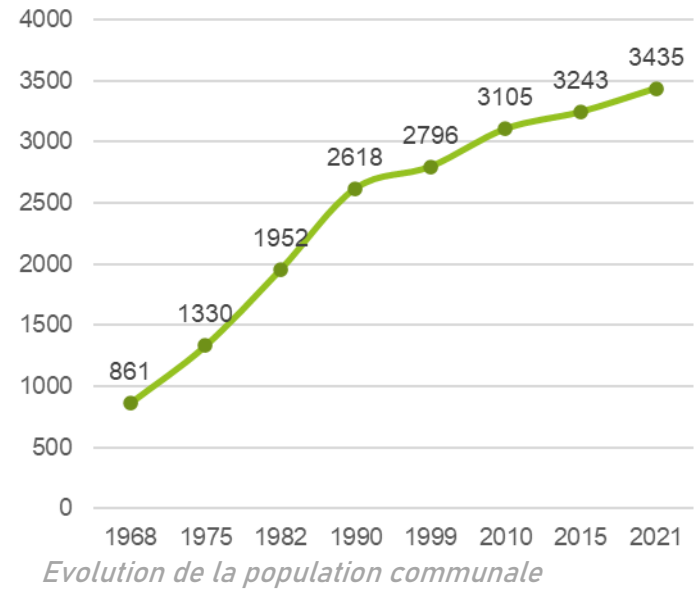
Le fonctionnement urbain

Les déplacements

Le paysage

# Evolution démographique depuis 1968

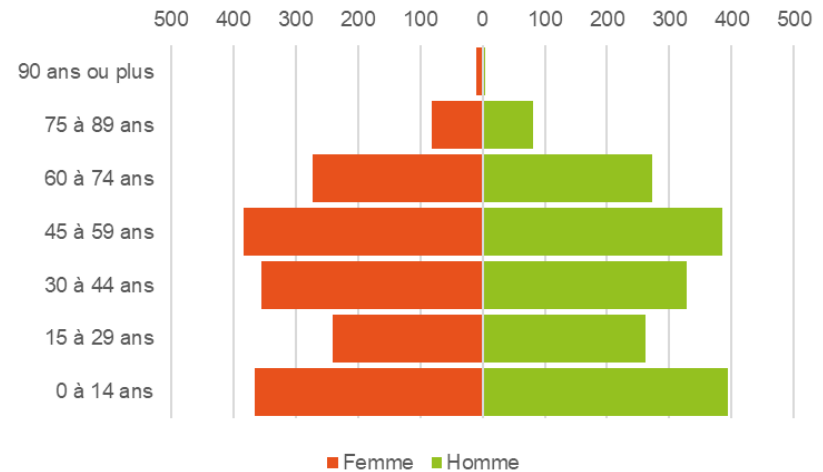
- Population communale en 2021 : 3 435 habitants
- Multiplication de la population par 4 entre 1968 et 2021 (+ 2 574 habitants)
- Un rythme démographique qui a ralenti depuis les années 90, avec un taux de croissance annuelle moyen qui frôle les 1% depuis cette période
- Croissance démographique due essentiellement au solde migratoire, à mettre en lien avec le cadre de vie agréable du territoire et la proximité avec la métropole orléanaise



*Taux de croissance annuelle moyen*

# Le profil démographique

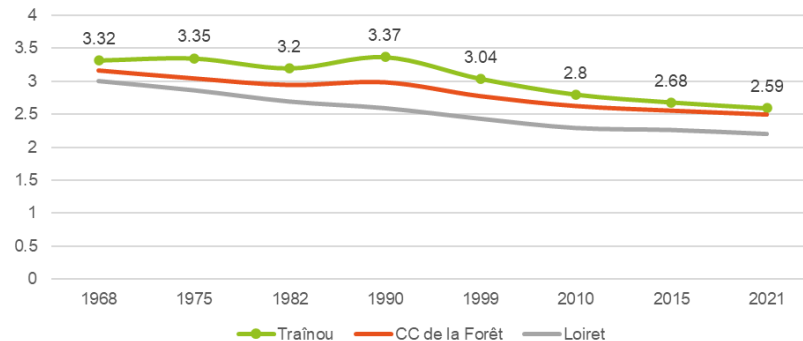
- Une population relativement jeune et dynamique, avec une forte représentation des tranches d'âge 45-59 ans et 0-14 ans
- L'indice de jeunesse = 134 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60 ans
- Faible représentation des personnes âgées :
  - La part des +65 ans a augmenté (de 9 à 15% entre 2010 et 2021)
  - D'une façon générale, les +75 ans représentent seulement 5% de la population



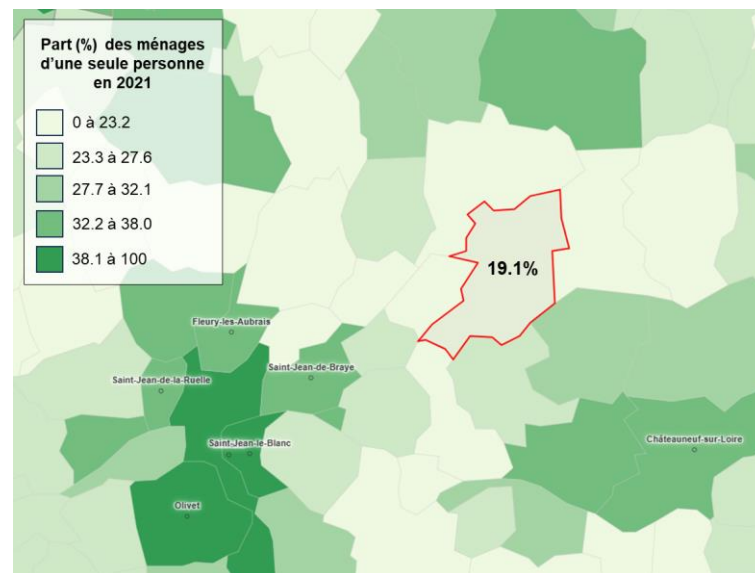
*Structure de la population par âges*

# Le profil des ménages

- 1 315 ménages compatibilisés en 2021 (augmentation de 208 ménages en 11 ans).
- Taille moyenne des ménages qui diminue : 2.59 personnes en 2021 contre 3.37 personnes en 1990
- Ménages qui correspondent essentiellement à des familles (79%), et plus précisément à des couples avec enfants (généralement entre 1 et 2 enfants)
- Les ménages composés d'une seule personne sont de plus en plus nombreux



Evolution de la taille moyenne des ménages



Part des ménages d'une seule personnes en 2021



# LES ENJEUX

## La population

- Poursuivre la croissance démographique et maintenir à minima un TCAM à 1% dans les années à venir
- Disposer de conditions d'accueil pour toutes les tranches d'âges, en particulier pour les personnes âgées dont la part est amenée à augmenter
- Tenir compte de la réduction progressive de la taille moyenne des ménages dans l'offre de logements qui sera proposée sur le territoire

# DIAGNOSTIC

La population

**Le logement**

L'économie

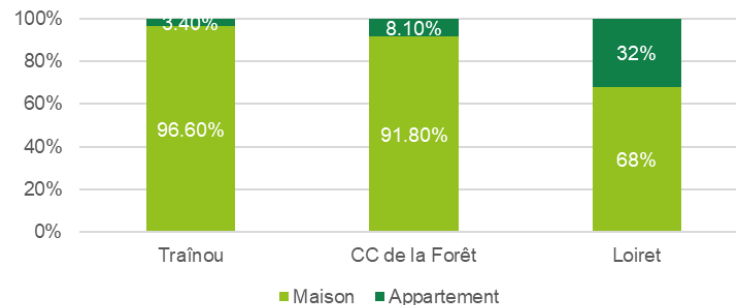
Le fonctionnement urbain

Les déplacements

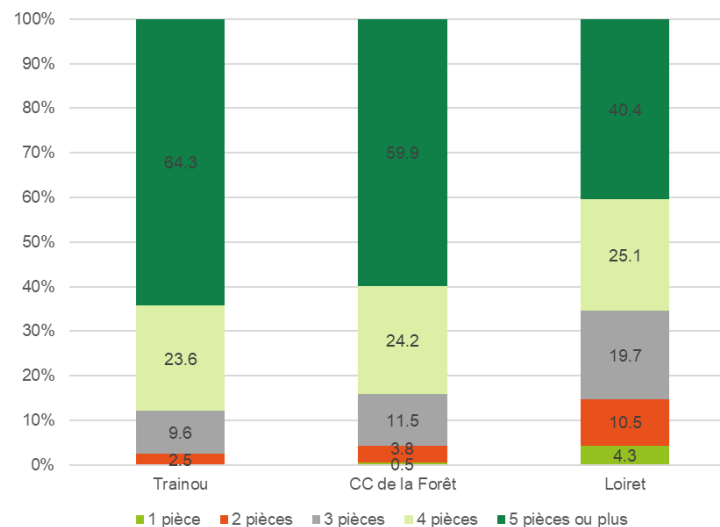
Le paysage

# Structure du parc de logements

- 1 399 logements en 2021, dont 96% de maisons et 94% de résidences principales
- Un parc composé principalement de grands logements (5 pièces ou plus), qui est principalement adapté aux familles (mais peu pour les petits ménages)
- Les logements de petite taille ont très légèrement augmenté entre 2010 et 2021 (+ 5 logements)



*Structure du parc de logements en 2021*



*Répartition des résidences principales en fonction de leur taille (%) en 2021*

# L'occupation des logements

- 84% des résidences principales sont occupées par leurs propriétaires
- 60 logements locatifs aidés, gérés par LogemLoiret
  - Essentiellement des grands logements (T4 ou plus) alors que la demande porte davantage sur de petits logements
  - Forte pression pour la demande de logements aidés
- 4.3% du parc de logements est vacants
  - 61 logements vacants en 2021 (INSEE)
  - 43 logements vacants au sein du parc privé, dont 19 depuis plus de 2 ans (LOVAC)



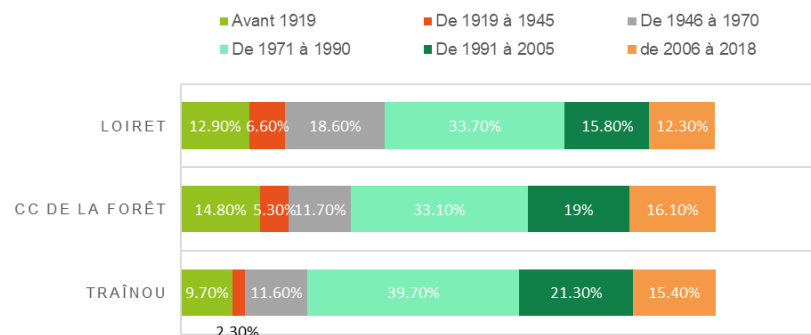
*Occupation des résidences principales en 2021*

	2019	2020	2021
Nombre de logements vacants	74	72	43
Nombre de logements vacants depuis plus de 2 ans	20	22	19
Taux de logements du parc privé vacants depuis plus de 2 ans	1.5%	1.6%	1.4%

*Les logements vacants du parc privé*

# Ancienneté du parc de logements

- 40% des résidences principales construites entre 1971 et 1990, ce qui correspond à la période d'expansion de la commune
- Sur la période 1968-1999 : environ 21 logements construits par an // sur la période 1999-2021 : environ 18 logements construits par an



*Période de construction des résidences principales*



# LES ENJEUX

## Les logements

- Diversifier d'avantage le parc de logements, en proposant des logements de plus petite taille (notamment dans le parc locatif)
- Travailler de concert avec les bailleurs sociaux pour développer le parc de logements sociaux sur le territoire afin de répondre à la demande
- Encourager la reprise des logements vacants sur le territoire, afin de mobiliser en priorité les biens existants

# DIAGNOSTIC

La population

Le logement

**L'économie**

Le fonctionnement urbain

Les déplacements

Le paysage

# Synthèse du profil économique

## La population en âge de travailler

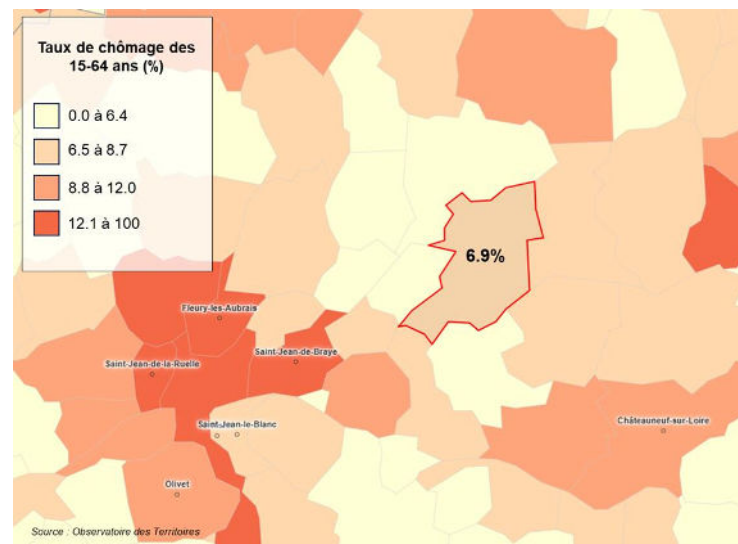
- La population en âge de travailler (15-64 ans) regroupe 2 151 personnes en 2021, dont 80% d'actifs
- Taux d'emploi de la population élevé : 74.9% (peut être mis en corrélation avec la structure de la population qui compte une grande part de 45-59 ans)

## Le chômage sur le territoire

- Taux de chômage estimé à 6.9% (120 personnes), qui concerne surtout les 15-24 ans
- Corrélation entre le taux de chômage et les diplômes obtenus (surtout des personnes sans diplôme ou faible niveau de formation)



Répartition de la population en âge de travailler par type d'activité



Taux de chômage des 15-64 ans en 2021

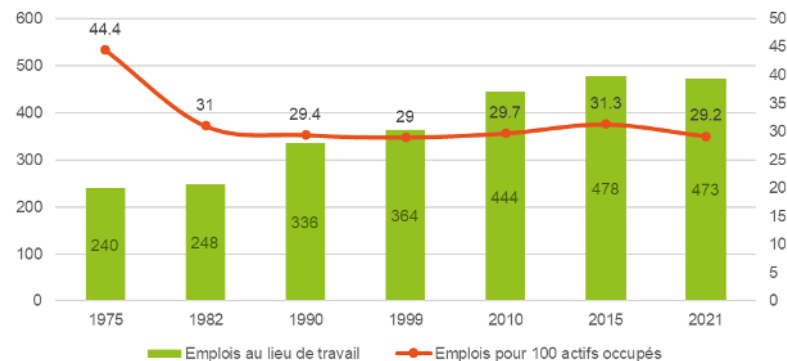
# Les emplois du territoire

## Peu d'emplois proposés

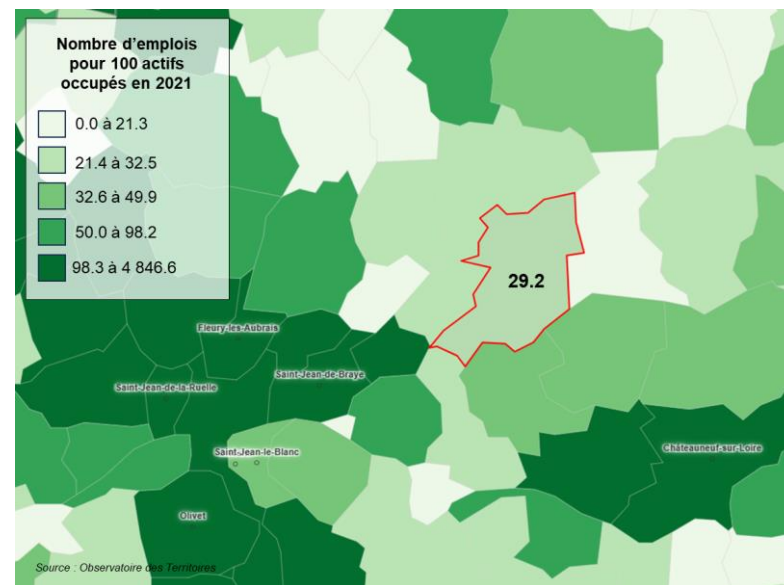
- 473 emplois proposés sur la commune
- Indice de concentration : 29.2 emplois pour 100 actifs occupés → la commune n'est pas un pôle d'emploi important. Les actifs qui résident à Traînou sont essentiellement captés par la métropole orléanaise

## Secteurs d'activité des emplois proposés

- Essentiellement des emplois tertiaires, des secteurs « commerce, transports et services divers » et « administration publique, enseignement, santé et action sociale »
- Par rapport à 2010 : augmentation de la part des emplois du secteur industriel (en lien avec le développement de la ZAE)



Evolution de l'emploi sur la commune



Indice de concentration de l'emploi en 2021

# Les activités économiques sur la commune

## Des commerces de proximité dans le bourg

- Plusieurs commerces de proximité implantés dans le bourg : restauration, pharmacie, épicerie libre service, agence postale, institut de beauté, ...
- Permet de satisfaire les besoins de 1<sup>ère</sup> nécessité des habitants

## ZAE du Moulin de Pierres

- ZAE de compétence intercommunale, de 7 ha (extension récente réalisée pour poursuivre le développement de cette zone)
- Destinée à accueillir des activités artisanales, avec déjà 13 établissements recensés



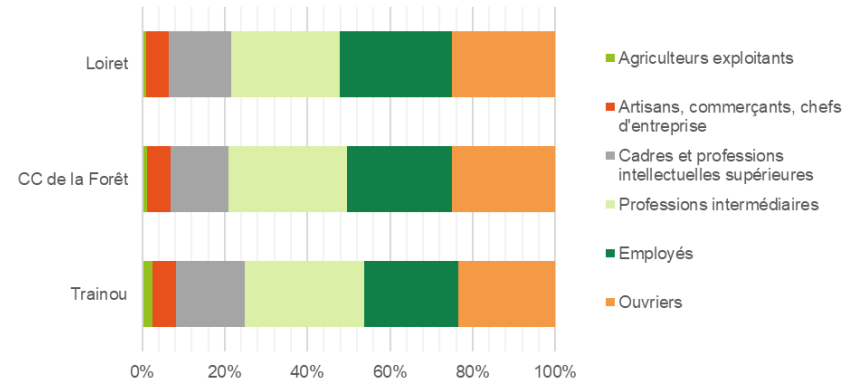
# Les activités de la population

## Les catégories socio-professionnelles

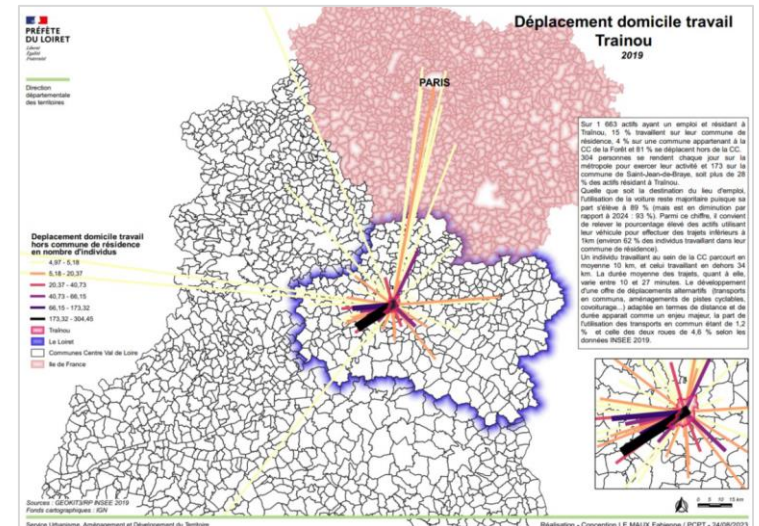
- CSP « professions intermédiaires » la plus représentée (29% des emplois)
- Depuis 2010 : progression des CPS les moins représentées, c'est-à-dire les agriculteurs exploitants (+61%) et les artisans / commerçants (+ 91%)

## Lieu de travail de la population

- 90% des actifs résidant à Trainou travaillent sur une autre commune, essentiellement sur la Métropole Orléanaise
- Conséquence : forte dépendance à la voiture individuelle pour les déplacements domicile/travail (91% des déplacements)



Les CSP de la population des 15-64 ans en 2021

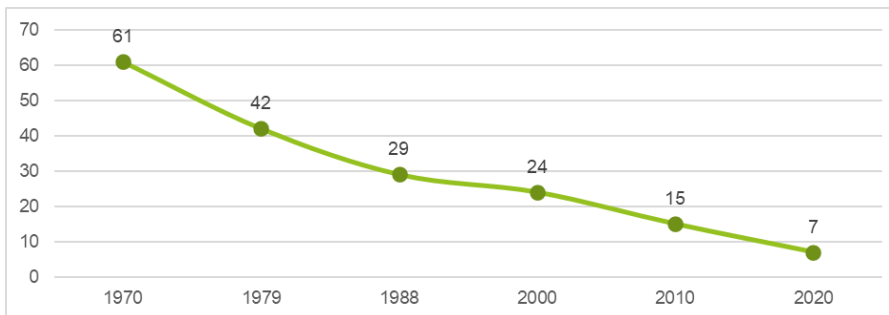


Déplacement domicile-travail en 2019

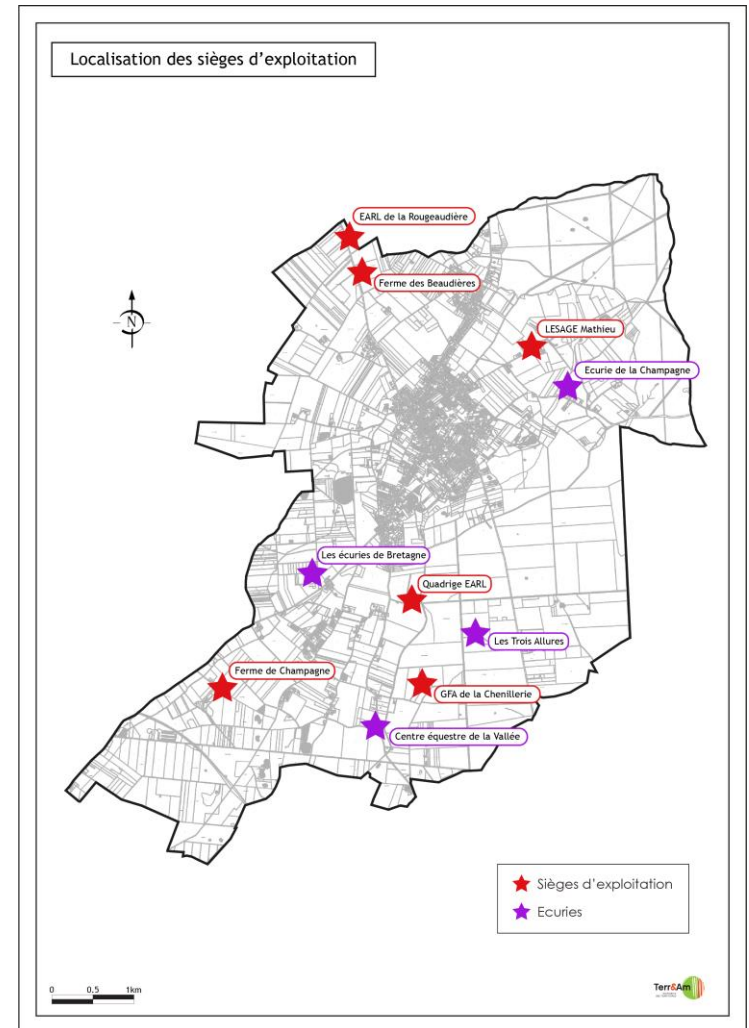
# L'activité agricole

## La place économique de l'activité agricole

- Activité agricole = impact économique + paysager sur la commune
- Données du RGA : 7 sièges d'exploitation en 2020 (contre 15 en 2010), mais 10 exploitants sur le territoire (certains dont le siège est localisé sur d'autres communes)
- Interrogation quant à l'avenir de l'activité agricole, car 40% des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans



Evolution du nombre de sièges d'exploitation à Trainou

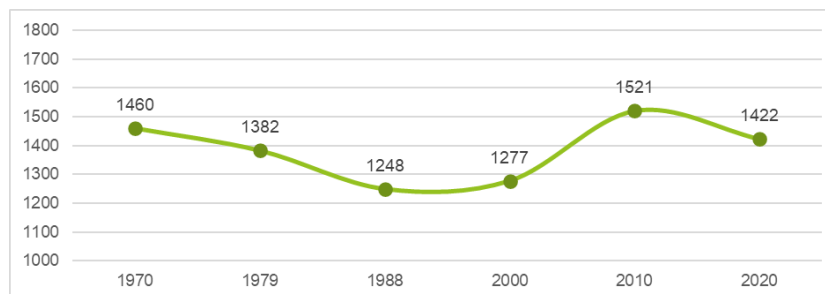


Localisation des sièges d'exploitation

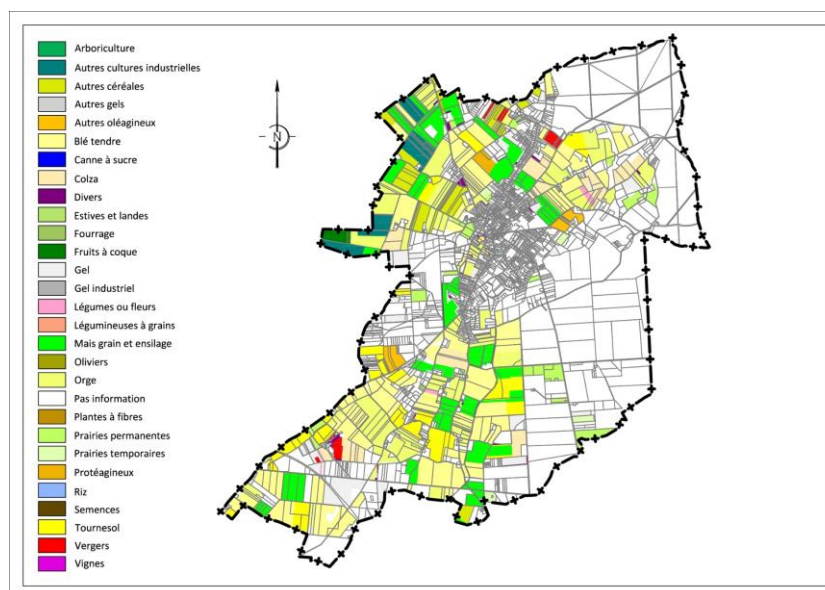
# L'activité agricole

## Les espaces dédiés à l'activité agricole

- D'après le RPG : environ 1451 ha cultivés sur la commune, soit 43% de la superficie du territoire
- En parallèle de la diminution du nombre d'exploitation, une augmentation de la SAU a été constatée -> des exploitations désormais plus grandes
- Les productions :
  - Essentiellement de la grande culture (céréales et oléoprotéagineux)
  - De nombreux espaces de prairies (env. 70 ha)
  - Des productions spécifiques : des vergers (15 ha), mais aussi du maraichage (asperge)
- Particularité : activité équestre très présente



Evolution de la SAU des exploitations à Traînou



Registre parcellaire graphique en 2023



# LES ENJEUX

## L'économie

- Favoriser le maintien d'une population active dynamique sur le territoire, en encourageant l'activité sur la commune de Traînou
- Maintenir l'offre économique, et en particulier l'offre commerciale, présente à Traînou, pour satisfaire aux besoins de première nécessité des habitants
- Tenir compte de l'importance des déplacements automobiles au quotidien dans l'aménagement du territoire
- Offrir des conditions favorables au maintien et au développement de l'activité agricole à Traînou

# DIAGNOSTIC

La population

Le logement

L'économie

**Le fonctionnement urbain**

Les déplacements

Le paysage

# Les équipements et services publics

## Les équipements structurants

- Mairie, agence postale, caserne des pompiers
- En projet : gendarmerie

## Les équipements médicaux et sociaux

- Nombreux professionnels de santé : médecins généralistes, ostéopathe, pédicure-podologue, infirmiers, kinésithérapeute, psychologue, etc.
- Projet : maison de santé + colocation pour seniors

## Les équipements scolaires et périscolaires

- 1 école maternelle, 1 école élémentaire, 1 collège
- Structures petite enfance (crèche et RAM) + enfance (accueil périscolaire et centre de loisirs)

## Les équipements sportifs et culturels

- Foot, tennis, pétanque, skate park, gymnase, ...
- Salle des fêtes, maison des asso, école de musique, bibliothèque, ...





# LES ENJEUX

## Les équipements

- Maintenir une offre d'équipements diversifiée sur le territoire, tout en tirant profit des équipements présents aux environs (CCF, Métropole d'Orléans)
- Adapter l'offre d'équipements aux besoins et aux évolutions de la population

# DIAGNOSTIC

La population

Le logement

L'économie

Le fonctionnement urbain

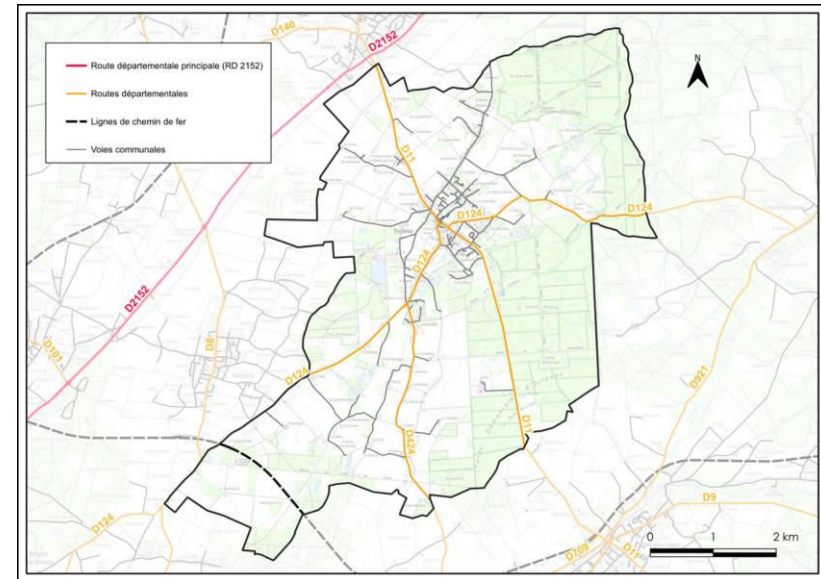
**Les déplacements**

Le paysage

# Desserte routière et transports en commun

## Organisation de la desserte routière

- 2 RD principales : la RD 11 (Châteuneuf-sur-Loire / Neuville-aux-Bois) et la RD 124 (Sully-la-Chapelle/St-Jean-de-Braye) // Aucune route classée à grande circulation
- Ancienne voie ferrée présente à l'extrémité Sud
- Transports en commun : offre limitée au réseau REMI, avec une ligne régulière (n°16)
- Offre de stationnement : 221 places qui sont suffisantes (pas de besoin spécifiques)



*Le réseau routier à Trainou*





# LES ENJEUX

## Les déplacements

- Favoriser les transports en commun sur la commune pour réduire la dépendance à la voiture individuelle, notamment pour les trajets du quotidien
- Veiller à maintenir une offre de stationnement adaptée à la population

# DIAGNOSTIC

La population

Le logement

L'économie

Le fonctionnement urbain

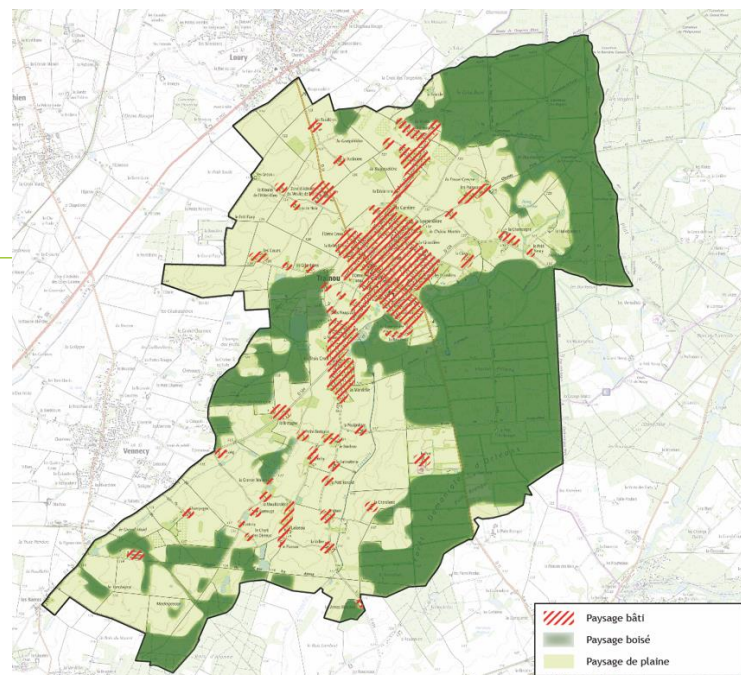
Les déplacements

**Le paysage**

# Le paysage naturel

## Le paysage boisé

- Sur la partie Est du territoire : la Forêt d'Orléans, composée essentiellement de feuillus, maillée par de nombreux chemins et comporte plusieurs zones humides
- Deux autres boisements remarquables, en héritage de l'ancienne clairière de Loury, mais d'une moindre qualité
- Les espaces boisés = constitutifs de l'identité paysagère de Traînou



*Les entités paysagères à Traînou*



# Le paysage naturel

## Le paysage de plaine

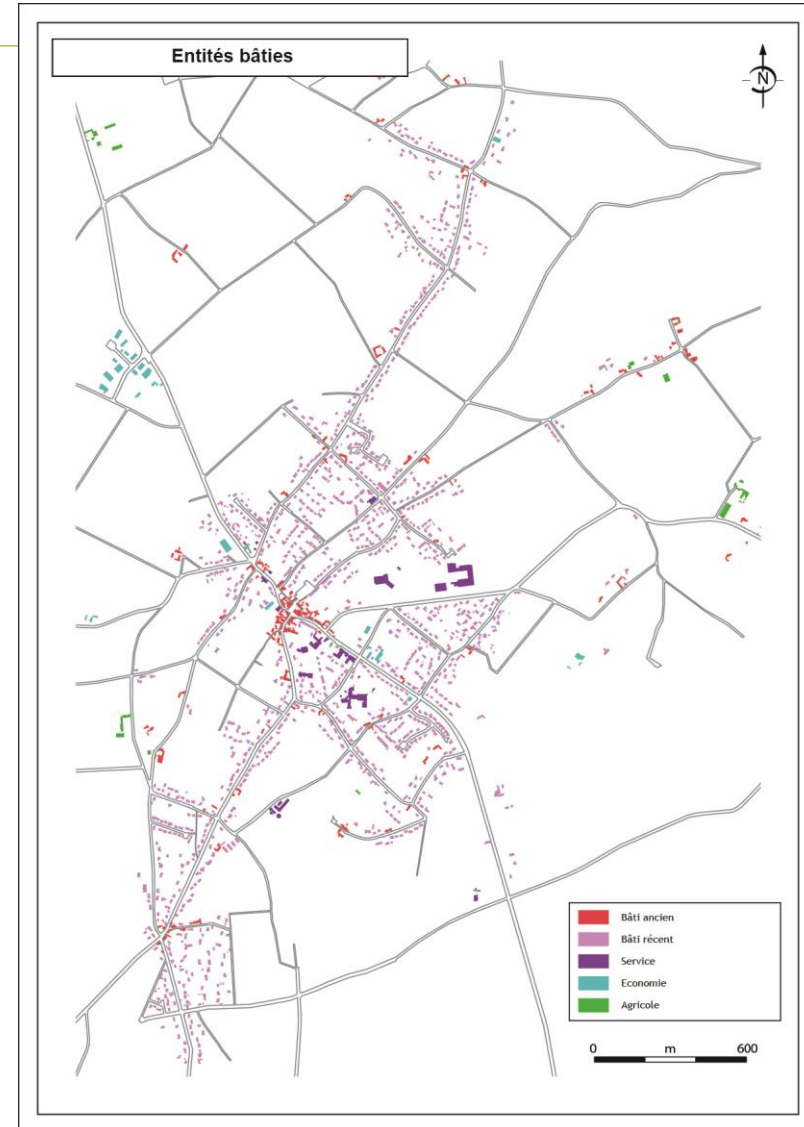
- Occupe une vaste partie du territoire, souvent lié aux bassins versants des différents cours d'eau
- Espaces qui offrent une vue dégagée, avec des champs et prés ouverts, dédiés principalement à la culture (céréales, oléoprotéagineux, maraichage), et au pâturage équin
- Des espaces intermédiaires, en périphérie de la Forêt d'Orléans, moins enclavés (ex : la Forterie)
- Quelques obstacles / points de repères qui marquent le paysage :
  - Les quelques boisements disséminés
  - L'antenne TDF (199 m)
  - Le château d'eau



# Le paysage bâti

## L'organisation du territoire

- Historiquement : développement urbain dans le bourg + au hameau des Trois Croix
- Développement urbain qui a conduit à relier les différents pôles, le long des axes de communication, y compris vers le Nord (Motte Moreau)
- Des étapes d'urbanisation successives qui se repèrent dans l'architecture du territoire.



# Le paysage bâti

## Le centre ancien

- Bâti dense, implanté à l'alignement, souvent du R+c // R+1+c
- Constructions en moellons calcaires enduits à la chaux, pierres de taille sur les encadrements des ouvertures, toitures en tuiles plates ou ardoises

## Les extensions récentes

- Diminution des volumes, avec majoritairement des maisons individuelles
- 1<sup>ère</sup> phase d'extension = toitures à 4 pans
- 2<sup>nd</sup>e phase d'extension = toiture à 2 pans, ou plate
- Présence de quelques dents creuses



# Le paysage bâti

## La zone d'activités économiques

- Située au Nord de la commune, avec une extension récente réalisée.
- Faible impact paysager car peu visible de loin

## Les écarts bâtis

- De nombreux écarts bâtis, notamment au Sud et au Nord-Est
- Correspondent souvent à des anciennes fermes, parfois entourées de constructions plus récentes



# Le paysage bâti

## Les espaces publics

- Répartis sur trois pôles au sein du tissu urbain :
- 1<sup>er</sup> pôle : ancien terrain de football qui va accueillir la gendarmerie, la maison de santé et la colocation pour séniors
- 2<sup>e</sup> pôle : au niveau du collège, avec stade, gymnase, boulodrome, terrain de tennis, aire de fitness
- 3<sup>e</sup> pôle : plus excentré, avec le skatepark et l'étang communal, un parcours de santé, terrain de basket
- Également des jardins familiaux (Jardin d'Antan) à la sortie Ouest du bourg





# LES ENJEUX

## Le paysage

- Conserver les éléments structurants de l'identité paysagère de Traînou : espaces forestiers / espaces agricoles de plaine / espaces bâtis resserrés dans le bourg
- Structurer davantage les entrées de bourg afin de marquer la transition avec les espaces naturels et forestiers
- Favoriser la reprise des codes architecturaux locaux dans le cadre du développement urbain de Traînou
- Préserver le petit patrimoine vernaculaire présents sur la commune, témoin de l'histoire de la commune

# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

## L'environnement physique

L'environnement naturel

Les risques

La santé publique

L'énergie

# Géologie et topographie

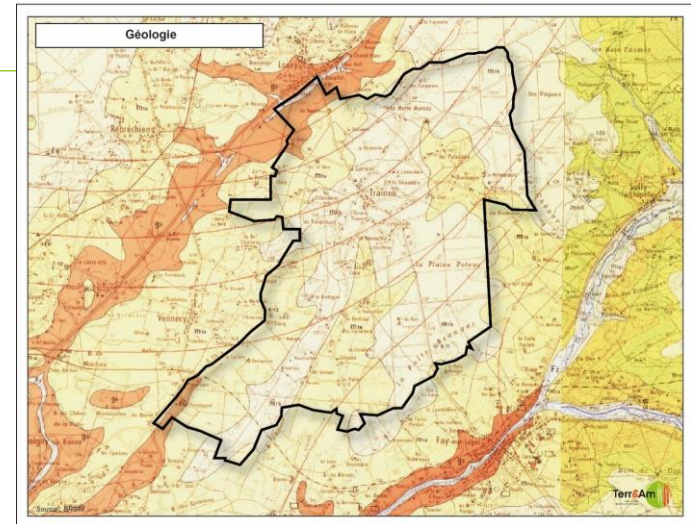
## Géologie

- Territoire avec un manteau argilo-sableux, notamment des sables et agricoles de Sologne, et des Calcaires de Beauce
- Aucune carrière sur le territoire

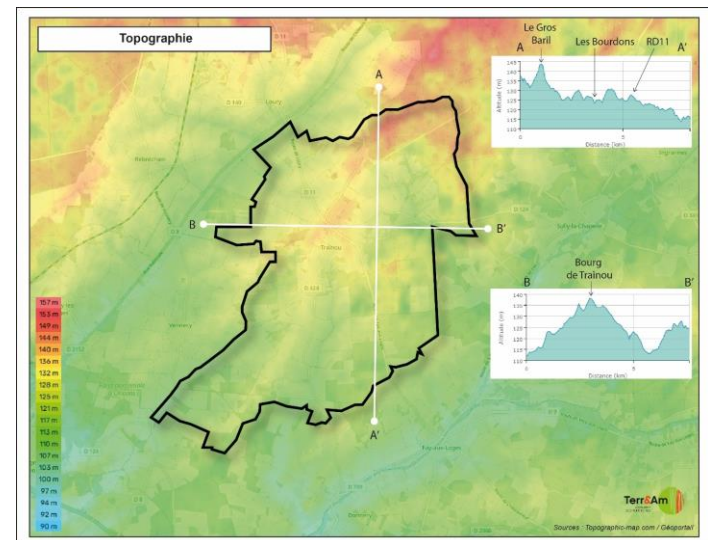
## Topographie

- Une topographie peu marquée, avec :
  - Point le plus bas : 107 m, au lieu-dit « Les Barres »
  - Point le plus haut : 137 m, au lieu-dit « Le gros Baril »

Donc une topographie qui rappelle la proximité avec le plateau de la Beauce



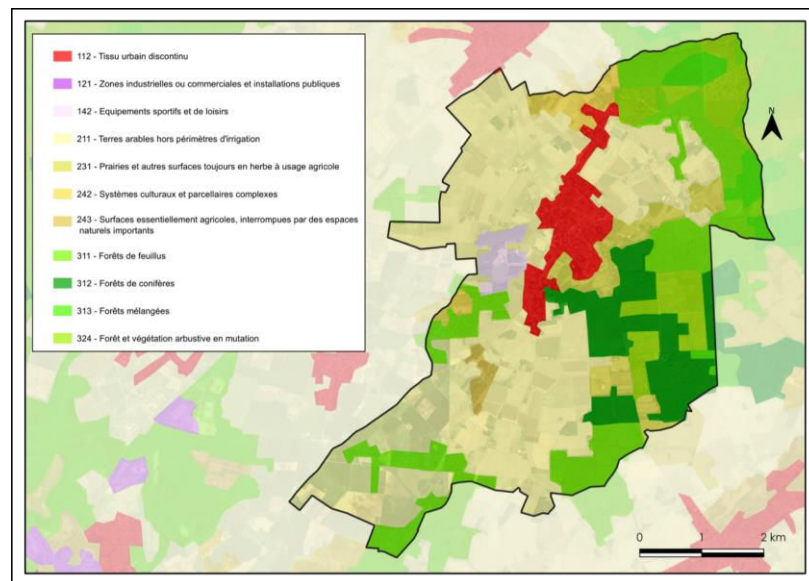
Carte géologique



Carte du relief à Trainou

# L'occupation du sol

- Territoire rural, occupé en majorité par :
  - Des espaces agricoles : 56% du territoire
  - Des espaces boisés : 36% du territoire
- Territoire couvert sur sa frange Est par la Forêt d'Orléans (massif d'Ingrannes), avec également des boisements disséminés sur la commune (partie Sud et abords de l'étang communal)
- Diversité de milieux qui offre une diversité d'habitats pour la faune : espaces agricoles, prairies, vergers, milieux humides (étangs, cours d'eau, ...), espaces boisés



*Occupation du sol à Trainou*



*La Forêt d'Orléans à Trainou*

# L'évolution du territoire

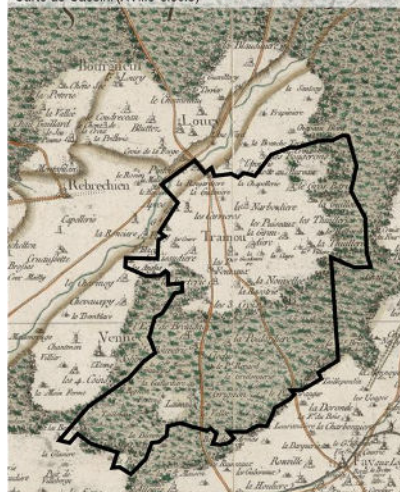
## A l'échelle de la commune

- Forte réduction des espaces boisés au profit de l'agriculture, suite à des déboisements progressifs entre le XIXe et XXe siècle
- Déprise agricole dans la 2<sup>e</sup> moitié du XXe = enfrichement des terres, surtout en lisière de la Forêt d'Orléans

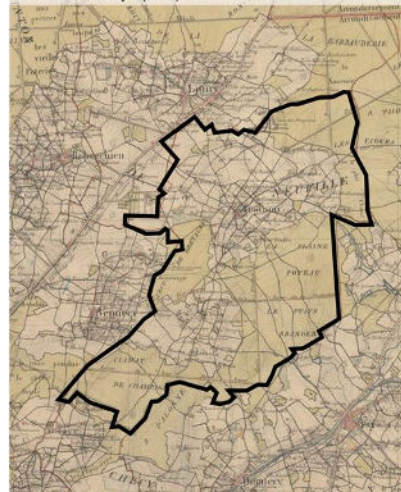
## A l'échelle du bourg

- Jusqu'en 1950 : bourg recentré, avec une organisation linéaire le long des voies de communication
- A partir de 1970 : développement important de l'urbanisation, avec :
  - Extension selon un axe N/S
  - Densification de l'urbanisation en cœur d'îlot par de nouveaux lotissements

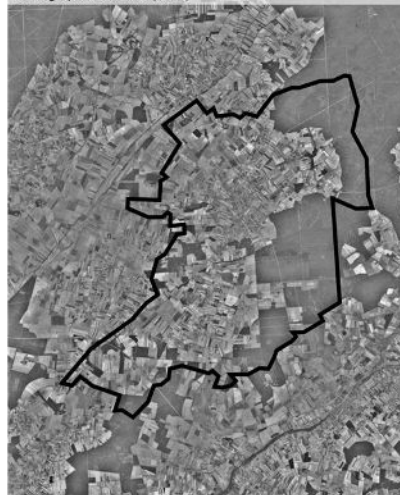
Carte de Cassini (XVIII<sup>e</sup> siècle)



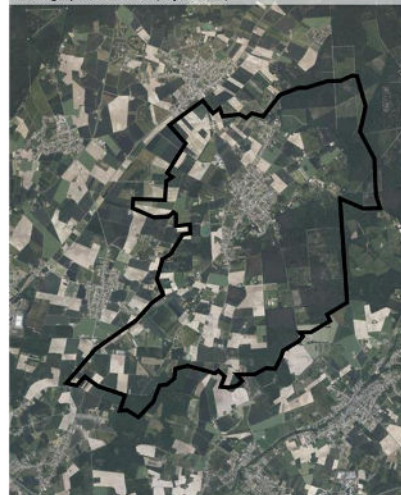
Carte de l'Etat Major (1820)



Photographie aérienne (1950)



Photographie aérienne (aujourd'hui)



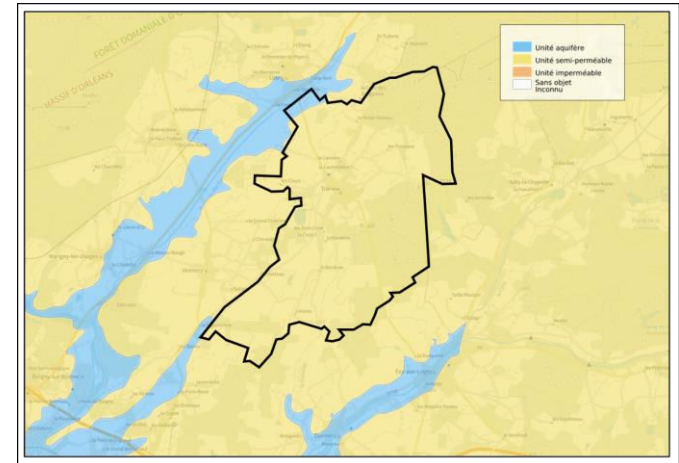
# Contexte hydrique et hydrogéologique

## Les documents cadres

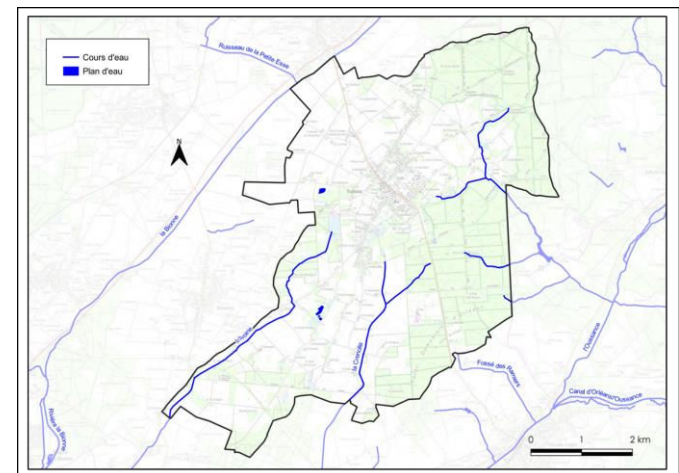
- SDAGE Loire-Bretagne (2022-2027)
- SAGE Nappe de Beauce (2013)

## Le réseau hydrographique

- 2 principaux cours d'eau : La Crénolle et l'Ivoirie, mais aussi plusieurs étangs, mare et points d'eau isolés qui ponctuent le territoire
- 3 bassins versants à savoir :
  - Celui de la Crénolle (partie Sud-Est)
  - Celui des Esse (Ouest)
  - Celui de l'Oussance (Nord-Est)



*Les entités hydrogéologiques affleurants par nature*



*Le réseau hydrographique*



# LES ENJEUX

## L'environnement physique

- Tenir compte de la composition des sols (sables, argiles) pour définir les futurs secteurs d'urbanisation et adapter structurellement les futures constructions
- Limiter autant que possible la consommation d'espaces agricoles et forestiers, en privilégiant les espaces vacants dans le bourg et les cœurs d'îlot, afin de poursuivre un développement urbain dense
- Eviter l'urbanisation aux abords des cours d'eau

# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement physique

**L'environnement naturel**

Les risques

La santé publique

L'énergie

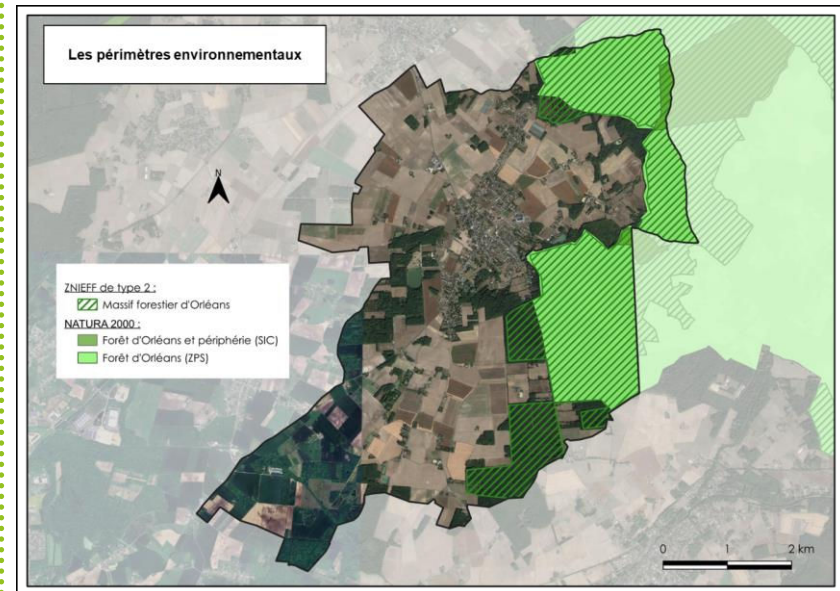
# Les milieux naturels d'intérêt reconnus

## Le réseau Natura 2000

- 2 sites Natura 2000 à Traînou :
  - Forêt d'Orléans et périphérie reconnue pour sa qualité des zones humides, la grande richesse floristique et l'intérêt faunistique
  - Forêt d'Orléans, reconnue pour son intérêt avifaunistique, qualité des habitats.

## Les ZNIEFF

- 1 seule ZNIEFF : Massif forestier d'Orléans



*Les ZNIEFF et sites Natura 2000*

# Les zones humides

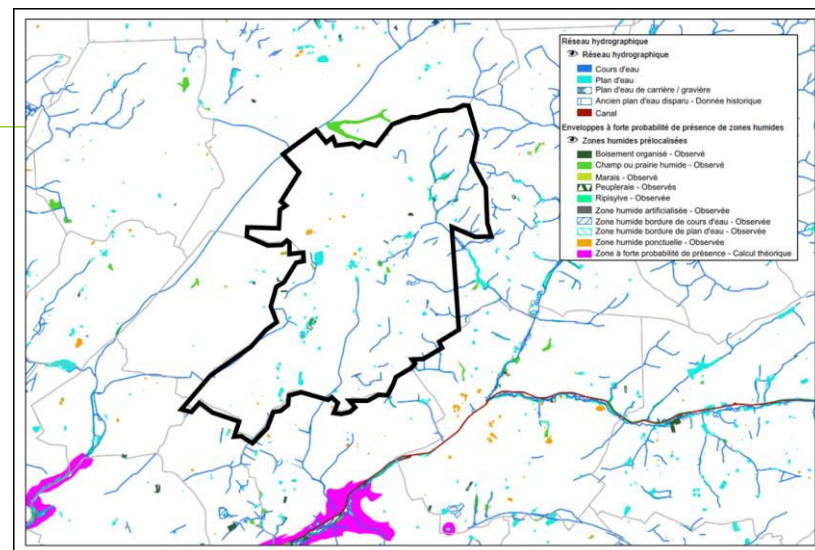
## Cadre réglementaire

- Intérêts des ZH : écrêtement des crues, épuration naturelle, réservoirs de biodiversité, etc.
- Objectifs : préserver les ZH et appliquer des modalités d'aménagement qui ne portent pas atteinte à leur fonctionnement
- 2 critères non cumulables : botanique et pédologique

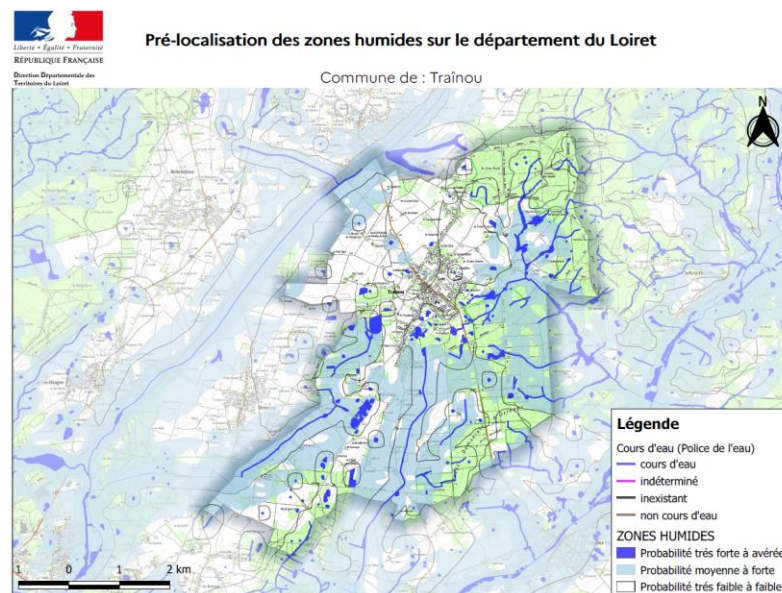
## Les ZH à Trainou

- SAGE Nappe de Beauce : quelques ZH ponctuelles, ainsi que des champs ou prairies humides en lisière de la Forêt d'Orléans
- SIG Réseau ZH : milieux humides souvent associés aux cours d'eau

/\ des prospections seront effectuées sur les sites qui seront ouverts à l'urbanisation



Enveloppes à forte probabilité de présence de ZH



Les milieux probablement humides

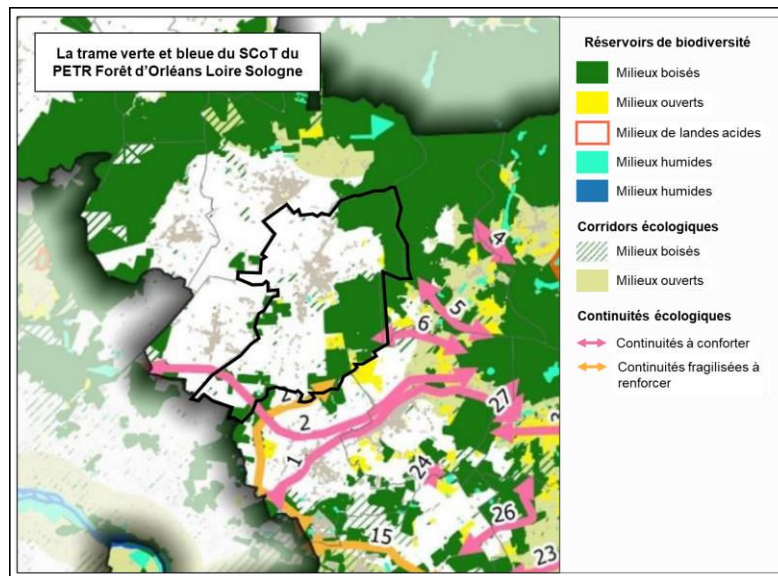
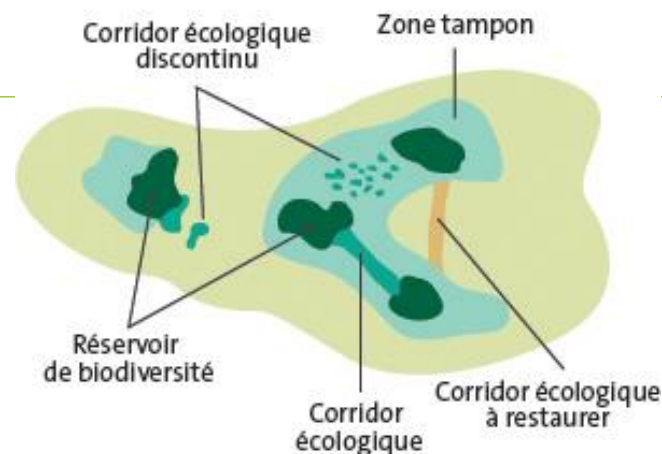
# La trame verte et bleue

## Objectifs de la TVB

- Cartographie des continuités écologiques, qui se compose de plusieurs éléments :
  - Réservoirs de biodiversité
  - Corridors écologiques
  - Espaces relais

## Déclinaison de la TVB à Trainou

- A l'échelle régionale (SRCE) : éléments surtout localisés à l'Est du territoire (Forêt d'Orléans) avec un réservoir de biodiversité (étang de Courcambon) et deux corridors diffus (milieux boisés et zones humides)
- A l'échelle du SCoT : réservoir de biodiversité pour milieux boisés



La TVB au sein du SCOT du PÉTR FOLS



# LES ENJEUX

## L'environnement naturel

- Interdire l'urbanisation au sein des milieux naturels reconnus (ZNIEFF, Natura 2000) et encourager la valorisation de ces espaces
- Proscrire l'urbanisation sur des secteurs de zones humides
- Eviter la fragmentation des réservoirs de biodiversité dans le cadre du développement urbain, en tenant compte des corridors écologiques existants

# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement physique

L'environnement naturel

## **Les risques**

La santé publique

L'énergie

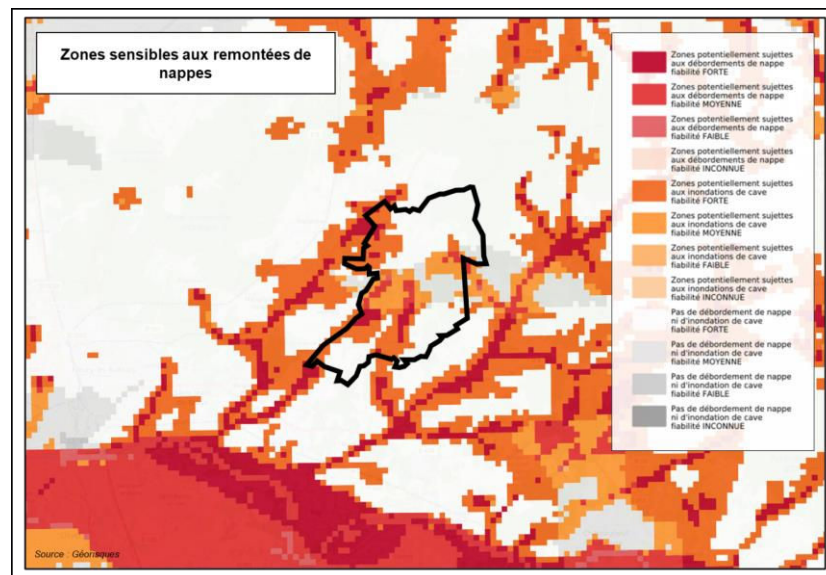
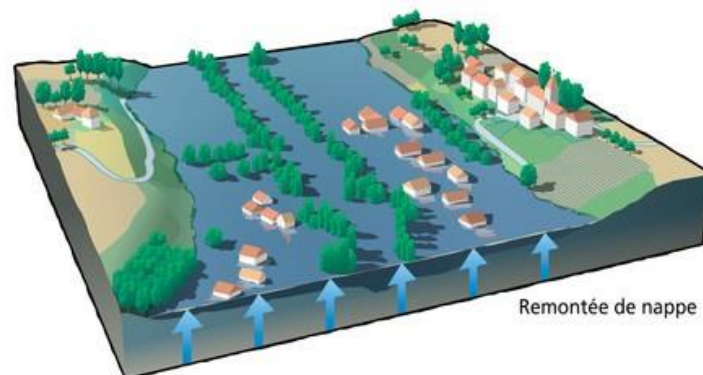
# Les risques naturels

## Aléas climatiques

- 8 états de catastrophes naturelles déclarés, essentiellement pour des sécheresses, et inondations/coulées de boues

## Inondation

- Pas de PPRI, mais tenir compte de la possibilité de débordement des cours d'eau en cas d'épisodes pluvieux importants
- Risque inondation par remontée de nappes en particulier aux abords des cours d'eau



Les zones sensibles aux remontées de nappes

# Les risques naturels

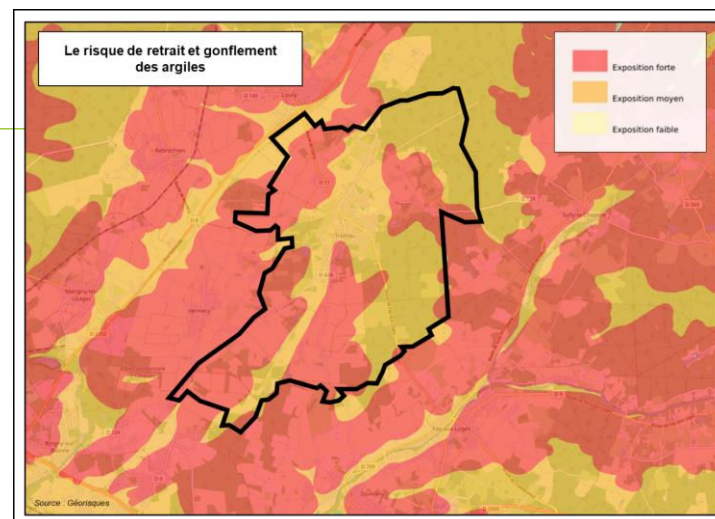
## Les mouvements de terrain

Peuvent être causés :

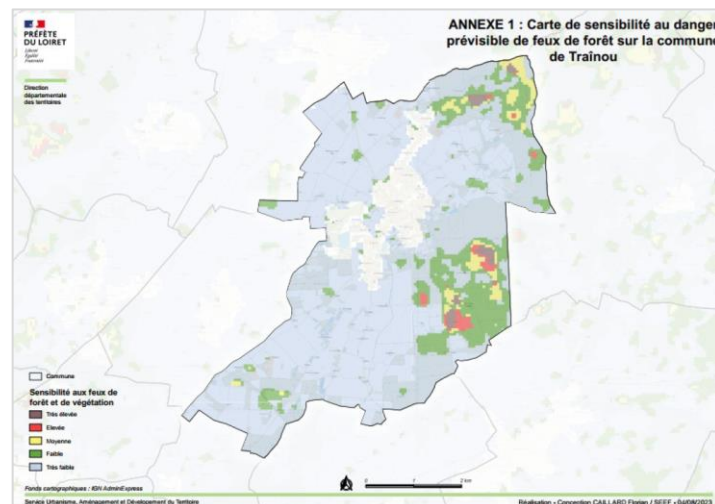
- Par des cavités souterraines qui s'effondrent ou s'affaissent
- Par le retrait et gonflement des argiles (aléa moyen à fort)
- Par la sismicité (zone très faible)

## Feu de forêt

- Département qui ne fait pas partie des territoires sensibles
- Risque à ne pas négliger pour autant compte tenu du réchauffement climatique + couvert forestier sur la commune



Risque RGA à Trainou



Sensibilité au danger prévisible de feux de forêt

# Les risques industriels et technologiques

## Les ICPE

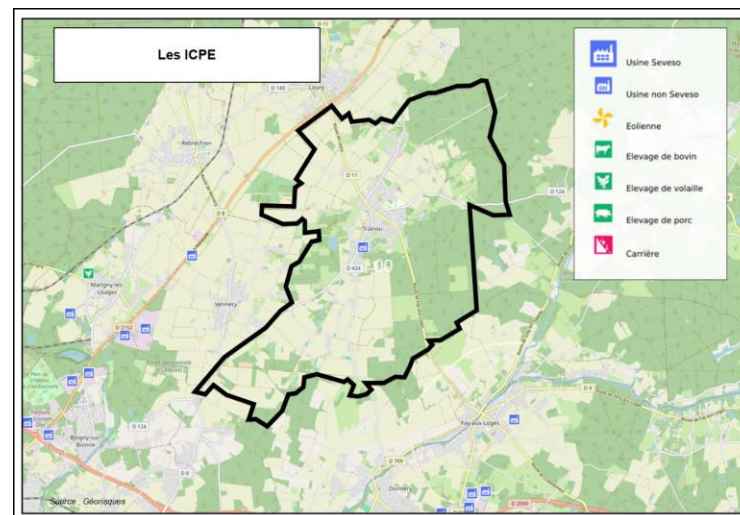
- 2 ICPE + 2 établissements ayant fait l'objet d'inspections
- Aucun établissement SEVESO

## Risque de transport de matières dangereuses

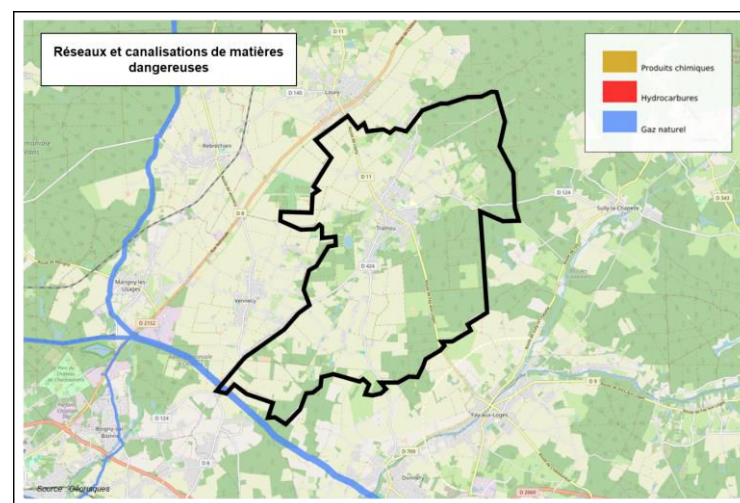
- A l'extrémité Sud du territoire : canalisation de gaz naturel

## Risque nucléaire

- Commune en dehors du périmètre d'intervention de 20 km autour de la centrale de Dampierre-en-Burly



Les ICPE



Risque de transport de matières dangereuses



# LES ENJEUX

Les risques

- Tenir compte des risques naturels et technologiques connus pour éviter de renforcer l'exposition des biens et des personnes à ces risques

# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement physique

L'environnement naturel

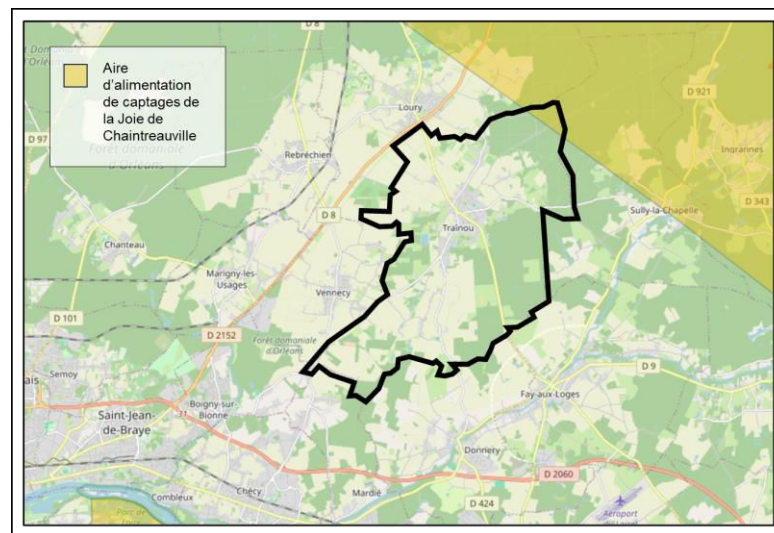
Les risques

**La santé publique**

L'énergie

# La ressource en eau

- Compétence « eau potable » qui revient à la CC de la Forêt
- Extrémité Nord de la commune concernée par l'aire d'alimentation de captages de la Joie de Chaintreauville
- Alimentation en eau potable :
  - Captage au sein du forage du Climat des Clillardières
  - Stockage au sein du château d'eau (réservoir de 250 m<sup>3</sup>)
  - Qualité de l'eau potable conforme
- En 2022 : 1 088 447 m<sup>3</sup> d'eau de prélevés, dont 28% pour l'eau potable



*Périmètre de l'AAC*



# L'assainissement

- Compétence assainissement collectif + non collectif qui revient à la CC de la Forêt

## Assainissement collectif

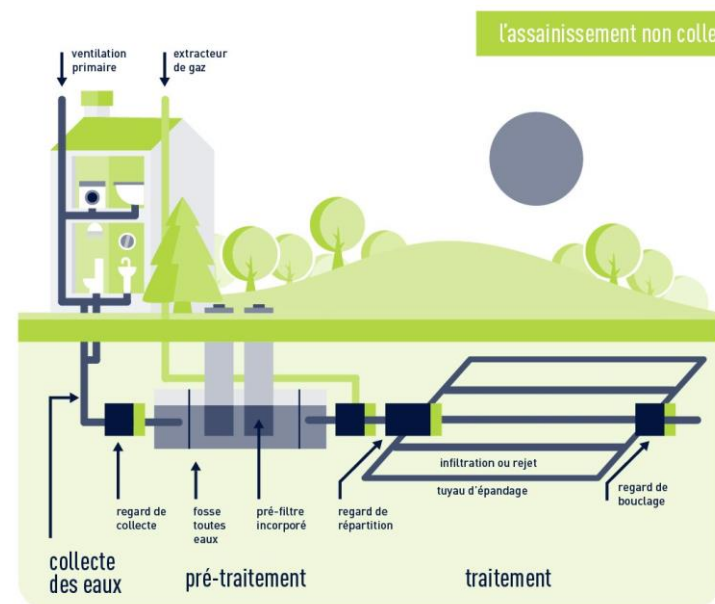
- Réseau de type séparatif, dans le centre-bourg
- Station d'épuration située chemin de la Petite Forterie, d'une capacité de 3000EH
- Charge actuelle : 4213 EH

## Assainissement non-collectif

- *Données en attente auprès de la CCF.*



*STEP de Traînou*



*Schéma de fonctionnement de l'assainissement NC*

# Pollutions

## Pollution de l'eau

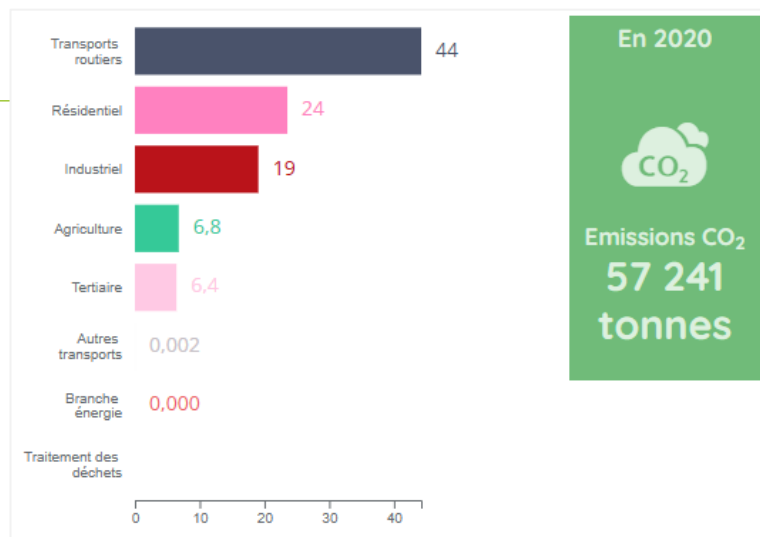
- Commune qui ne fait pas partie des zones vulnérables identifiées dans le cadre d'actions Nitrates

## Pollution de l'air (à l'échelle de la CCF)

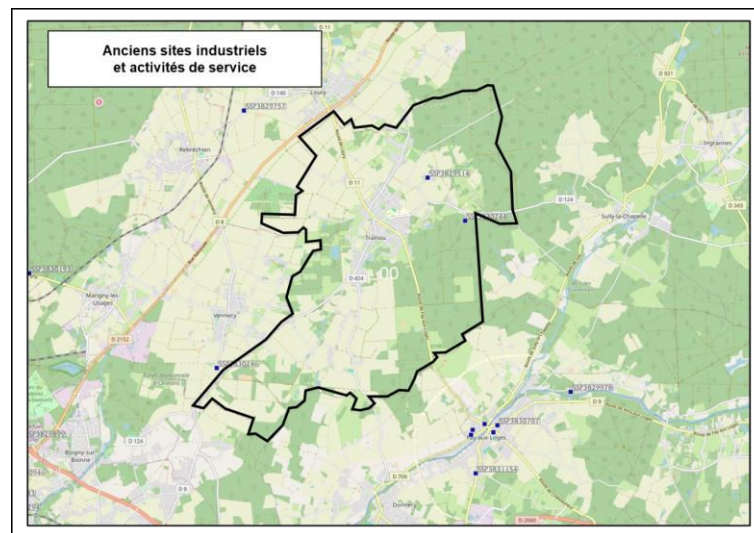
- En 2020 : émission de 57 241 tonnes de CO<sub>2</sub> (principal GES), surtout liée aux transports routiers (44% des émissions de CO<sub>2</sub>)
- Neutralité carbone qui n'est pas atteinte sur le territoire
- Aucune industrie rejetant des polluants n'est présente à Traînou

## Pollution du sol et du sous-sol

- Aucun site BASOL + 2 sites CASIAS (ancienne décharge et blanchisserie)



Contribution des secteurs aux émissions de CO<sub>2</sub> en 2020  
Contribution des secteurs aux émissions de CO<sub>2</sub> en 2020



Les anciens sites industriels et activités de services à Traînou

# Les déchets

## Collecte et traitement des déchets

- Compétence :
  - SITOMAP qui se charge du ramassage des ordures ménagères et de la collecte sélective en porte à porte
  - BGV qui se charge du traitement des déchets (recyclables + ordures ménagères)
- Pas de déchetterie à Traînou (la plus proche : Loury)

## Evolution de la quantité de déchets

- En 2023 : 15 803 tonnes d'ordures ménagères (baisse de 3 000 tonnes par rapport à 2010)
- Par habitants : 197 kg d'ordures ménagères + 48 kg de déchets recyclables



SITOMAP	
CA	Etampois Sud Essonne (91)
CC	de la Plaine du Nord (45)
CC	du Pithiverais (45)
CC	du Pithiverais Gâtinais (45)
CC	de la Forêt (45)
CC	du Pays de Nemours (77)
CC	Gâtinais Val de Loing (77)
1	communauté d'agglomération
6	communautés de communes
90	communes
80341	habitants

Périmètre du SITOMAP



# LES ENJEUX

La santé publique

- Envisager une extension de la station d'épuration afin de pouvoir continuer à accueillir de nouveaux logements et nouveaux habitants

# ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement physique

L'environnement naturel

Les risques

La santé publique

**L'énergie**

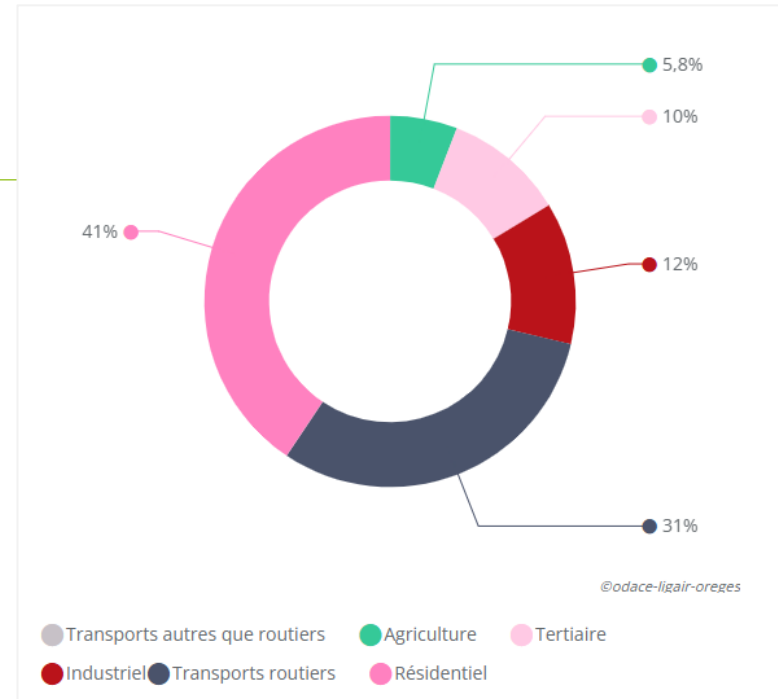
# Consommation d'énergie

## A l'échelle de la CCF

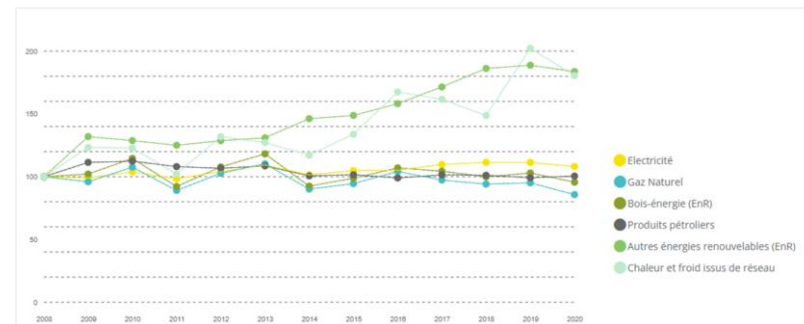
- En 2020 : 311 GWh de consommés, essentiellement pour le secteur résidentiel (41%) et les transports routiers (31%)
- Surtout des produits pétroliers (47%)
- Augmentation non négligeable de la part des EnR et des réseaux de chaleur

## Consommation d'énergie du secteur résidentiel

- Besoin en chauffage qui dépend fortement des périodes de construction des logements :
  - Avant 1970 : 135 kWh/m<sup>2</sup>
  - Après 2012 : 38 kWh/m<sup>2</sup>



Répartition de la conso d'énergie finale par secteurs en 2020



Evolution de la conso d'énergie finale par type d'énergie en base 100 depuis 2008



# Les énergies renouvelables

## La production d'EnR à l'échelle de la CCF

- Filière d'EnR dominante : bioénergie thermique
- 95% des EnR sont produites sous forme de chaleur
- Augmentation du nombre d'installations : 123 installations en 2009 contre 398 en 2022

## Les installations sur la commune

- Pas de parc éolien
- Pas de parc photovoltaïque, mais des panneaux photovoltaïques installés en toiture + projets agrivoltaïques envisagés
- Pas d'unité de méthanisation

Type d'installation	Nombre d'installations
Solaire thermique	184 installations
Géothermie	16 installations
Bioénergie thermique	1 installation
Photovoltaïque	197 installations
TOTAL	398 installations

*Les installations de production d'EnR en 2022 sur la CCF*



# LES ENJEUX

L'énergie

- Renforcer la part des énergies renouvelables sur la commune (photovoltaïque en toiture, agrivoltaïsme, ...)

# ANALYSE DE LA CONSO FONCIERE PASSEE



# Bilan de la consommation foncière

Sur la période 2011-2024

Habitat	Equipement public	Activité
17 ha	5 ha	2.7 ha
24.7 ha		

Sur la période 2020-2024 (SCoT)

Habitat	Equipement public	Activité
8.2 ha	0 ha	2.7 ha
10.9 ha		



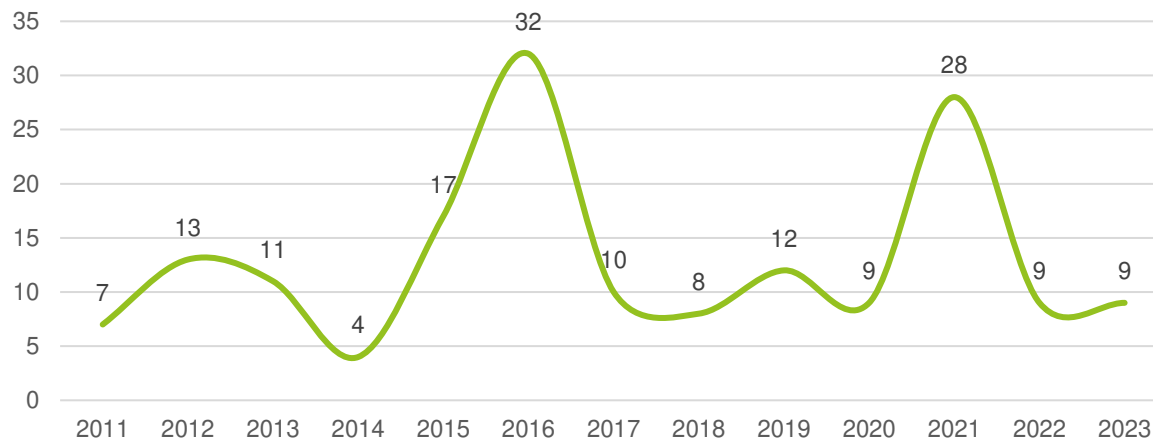
# La consommation à usage d'habitat

## Le rythme de construction

- Rythme moyen : 13 constructions par an
- Des « pics » de construction en 2016 (suite au nouveau PLU) et en 2021 (suite au COVID)

## Les espaces consommés

- Dans le détail :
  - 12.4 ha d'espaces naturels
  - 4.1 ha d'espaces agricoles
  - 0.5 ha d'espaces forestiers



*Nombre de constructions par an suite à la délivrance des permis de construire (données communales)*

# Merci !



## Siège social

1, rue Niepce  
45700 VILLEMANDEUR  
06 84 75 32 00 – 02 38 89 87  
79  
[montargis@terr-am.fr](mailto:montargis@terr-am.fr)

25, rue des  
Arches  
41000 BLOIS  
02 54 56 81 05  
[blois@terr-am.fr](mailto:blois@terr-am.fr)

3t all. des platanes  
89000 PERRIGNY  
03 86 51 18 47  
[auxerre@terr-  
am.fr](mailto:auxerre@terr-am.fr)

27, rue des Hauteurs du Loing  
CS 40174 – 77797 NEMOURS  
cedex  
01 64 28 02 63  
[nemours@terr-am.fr](mailto:nemours@terr-am.fr)